



Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1 du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique

1. Numéro du certificat : CER-OPT80259-C205703	
2. Nom et adresse de l'opérateur EARL MAS DE CADENET CHEMIN DEPARTEMENTAL 57 MAS DE CADENET 13530 TRET Activité principale: PRODUCTEUR TRANSFORMATEUR	3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle Bureau Veritas Certification France Le Triangle de l'Arche 9 cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX FR-BIO-10
4. Catégories de produits/activité	5. Définis comme
Vin à destination des USA uniquement avec la mention « Made with organic grapes » <u>Millésime 2020</u> - AOP Côte de Provence : blanc, rouge, rosé - AOP Côte de Provence Sainte Victoire : blanc, rouge, rosé - IGP Méditerranée rosé	Agriculture Biologique

6. Période de validité : Du 05/11/2020 au 31/03/2022	7. Date de contrôle: 05/11/2020
8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités. Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site https://certifie.bureauveritas.fr/bio/ ou par courriel à producteurbio@bureauveritas.com . Présence de productions végétales conventionnelles sur l'exploitation : Non Présence de productions animales conventionnelles sur l'exploitation : Non	

Paris La Défense, le : 10/12/2020
Pour le Président, Laurent Croguennec

